



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DES CONCOURS PHOTOS ET FILMS !

Nouveau : une catégorie pour les professionnels

Le 10 juillet 2024 – Cette année encore les traditionnels concours photos et films du Salon International de la Plongée Sous-Marine vont occuper les esprits dès les premiers jours de vacances estivales.

Ouverts aux photographes amateurs et, **pour la première fois cette année aux professionnels, jusqu'au 15 novembre, minuit**, ces concours sont l'opportunité de **mettre en lumière la grâce, la poésie et la beauté de l'extraordinaire vie aquatique, dans les mers, les océans et les lacs ainsi que la plongée sous-marine.**

Un concours qui prend tout son sens cette année avec un parrain emblématique tel que **Greg Lecœur**, photographe naturaliste du monde marin.

Ces concours s'articulent autour de **deux thématiques** :

- **La mer Méditerranée**
- **Mi-air – mi-eau**

Les résultats seront annoncés le vendredi 10 janvier à 19h00 au Salon de la Plongée, à l'Espace Scénique

Concours photos



Deux catégories : Photographe amateur et Photographe professionnel.

Sera considérée comme photographe professionnel, toute personne ayant déjà été récompensée lors de précédents concours, français ou internationaux.

Pour le thème mer Méditerranée : la composition de l'image est libre. Les photographies doivent être prises sous l'eau et uniquement en Mer Méditerranée. Il faudra préciser le lieu de la prise de vue.

Pour le thème Mi-air – mi-eau : le lieu de la prise de vue est libre. Les photographies doivent toujours faire apparaître une partie hors de l'eau.



Un concurrent peut choisir les deux thèmes mais dans une seule catégorie. Chaque participant peut déposer de 1 à 3 photos maximum, par thème.

Concours films

Tout comme le concours photos, le Salon va distinguer cette année deux catégories de participants :

- **Le Vidéaste amateur**
- **Le Vidéaste professionnel** (toute personne ayant déjà été récompensée lors de précédents concours, français ou internationaux).



Pour le thème mer Méditerranée : Le concours est l'occasion de sensibiliser le grand public à la beauté de la mer Méditerranée. Il pourra y avoir une partie terrestre mais obligatoirement une partie sous-marine, en mer Méditerranée. Il faudra préciser le lieu du tournage.

Pour le thème Mi-air – mi-eau : Le lieu du film est libre. Les films pourront faire apparaître une partie terrestre et une partie sous-marine avec obligatoirement une minute en image mi-air – mi-eau.

Un concurrent peut participer aux deux thèmes mais dans une seule catégorie. Chaque participant peut déposer de 1 à 3 films maximum, par thème.

Information et inscription aux concours :

<https://www.salon-de-la-plongee.com/fr/competitions.html>

26^{ème} Salon International de la Plongée Sous-Marine

9-12 janvier 2025 - Paris

Parc des Expositions, Porte de Versailles - Hall 4

www.salon-de-la-plongee.com

Contact presse : KMG Travel 360

Karin Mallet Gautier
karin@kmgtravel360.com
+33 6 73 43 37 84

Dorothee de Kervéguen
dorothee@kmgtravel360.com
+33 6 22 27 63 88

